



Il y a cent ans disparaissait le 7ème poilu Corcellois

Jean Louis Joseph TRIVIER



Jean Louis Joseph TRIVIER est Mort pour la France dans l'ambulance 12/8 s.p.46 à 31 ans, le 26 août 1918 à Le Plessier-Rozainvillers (Somme) des suites de ses blessures de guerre, blessé d'un éclat d'obus dans le pied droit. Jean Louis est inhumé à la Nécropole nationale de Montdidier (Somme), tombe individuelle n°1342.

Jean Louis Joseph, manouvrier bûcheron, réside à Corcelles-les-Cîteaux où il est né le 1er août 1887. Il est le fils de Jean Louis, journalier agricole et Anne Anastasie Lhuillier, sans profession. Jean Louis Joseph a le visage ovale, la bouche grande, le menton rond, le nez gros, le front rond, les yeux bruns, les sourcils noirs, le tout surmonté de cheveux noirs. Il mesure 1m75. Jean Louis Joseph sait lire et écrire. Il possède même une instruction primaire plus développée.

1907. Jean Louis Joseph se présente devant le conseil de révision de Gevrey. Il est considéré « bon pour le service armé » et fait son service militaire comme soldat 2ème classe. Il passe dans la disponibilité de l'armée d'active le 25 septembre 1910.

1er août 1914. Les maires lisent à la population la déclaration de mobilisation générale de 1914. TRIVIER Jean Louis Joseph est rappelé à l'activité militaire le 2 août 1914. Il a 27 ans et est célibataire.

4 octobre 1917. Jean Louis passe au 173ème Régiment d'Infanterie. Le Régiment de Jean Louis part en Lorraine et occupe jusqu'en juin 1918 les secteurs de la rivière Seille, 25 km au nord de Nancy. Puis son Régiment combat devant Compiègne en juin et juillet 1918.

A partir d'août 1918, il prend part à la bataille de Picardie, en liaison intime avec l'Armée Anglaise. Du 12 au 17 août, il cantonne à Arvillers et Villers-les-Roye à 45 km au sud d'Amiens. Ce repos est de courte durée. Il reprend le combat pour appuyer les attaques des autres Divisions d'Infanterie.

Le Régiment de Jean Louis a devant lui des soldats allemands décidés à une résistance désespérée. L'artillerie allemande se déclenche avec violence.

Les mitrailleuses, nombreuses et abritées, arrosent furieusement la plaine. Malgré cet ouragan de fer, la progression des soldats est tenace et permanente. De nombreux officiers sont tués ou blessés.

Les pertes sont sensibles. Qu'importe ! Toutes les énergies sont tendues vers un même but : l'enlèvement de ce village de Fresnoy transformé en solide et formidable point d'appui par l'ennemi.

D'après le Journal des Marches et Opérations militaires « Les pertes subies depuis le 24 août sont sévères. Officiers : trois tués et quatre blessés. Sous-officiers, caporaux, soldats 70 tués. Blessés : 370 ».

Lettre du général Mathieu le 26 août 1918 : « Vous avez pleinement répondu aujourd'hui à l'appel que je vous ai adressé et crânement vous couchez à Fresnoy ce soir... Nous tenons le bon bout. On en verra la fin ».

La transcription sur le Registre d'état civil est faite le 26 juin 1919 par Joseph Prudhon maire de Corcelles-les-Cîteaux. TRIVIER Jean Louis Joseph est mort pour la France à 31 ans le 26 août 1918 dans l'ambulance à Le Plessier-Rozainvillers des suites de ses blessures de guerre, blessé d'un éclat d'obus dans le pied droit.

Jean Louis fut inhumé à la Nécropole Nationale de Montdidier, tombe individuelle n°1342.

Les habitants de Corcelles ont en ce jour une pensée émue pour Jean Louis, ce jeune homme de 31 ans, qui a donné sa vie il y a 100 ans pour que la nôtre soit meilleure.

A nous le souvenir, à lui l'immortalité.

Nom : <u>Oriolier</u>		Numéro matricule du recrutement : <u>124.</u>
Prénoms : <u>Jean Louis</u>		Classe de mobilisation : <u>1</u>
Surnoms : <u>Félix</u>		
STAT. CIVIL.		SIGNALLEMENT.
N° 10 1er Août 1887 à <u>Encelle les Ciseaux</u> , canton de <u>Serrey Chamberlain</u> , département de la <u>Côte d'Or</u> , résidant à <u>Encelle les Ciseaux</u> , canton de <u>Serrey Chamberlain</u> , département de la <u>Côte d'Or</u> , profession de <u>agriculteur</u> , fils de <u>Jean quid</u> et de <u>Julie</u> , <u>Dame</u> , domiciliés à <u>Encelle les Ciseaux</u> , canton de <u>Serrey Chamberlain</u> , département de la <u>Côte d'Or</u>		Cheveux <u>bruns</u> , sourcils <u>noirs</u> , yeux <u>bruns</u> , front <u>ronde</u> , nez <u>épais</u> , bouche <u>grande</u> , menton <u>ronde</u> , visage <u>ovale</u> . Taille : 1 m 75 env. Taille réelle : <u>m.</u> env. Marques particulières :
Marié le :		Degré d'instruction générale : <u>3</u>
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.		
Classé dans la 1 ^e partie de la liste en 10-28.		
Classé dans la 1 ^e partie de la liste en 19.		
DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.		
Inscrit sous le n° <u>40</u> de la liste du camp de <u>Serrey Chamberlain</u> , le 1 ^{er} Août 1908, dans le corps de <u>sergent-chef</u> au régiment d'infanterie de <u>Montbéliard</u> pour l'absence volontaire du 25 Septembre 1908 au 15 ^e régiment d'infanterie à compter du 25 Octobre 1908. Arrivé au corps et soldat de 2 ^e classe le 25 Octobre. Passé dans la disponibilité le 25 Septembre 1910. Rappelé au régiment d'infanterie le 1 ^{er} Octobre 1917. Arrivé au corps et soldat de 2 ^e classe le 25 Octobre 1918. (Blessure de guerre)		
Résil. de licence condamnée "ACCORDÉ". RAPPEL à l'ACTIVITÉ - MOBILISATION GÉNÉRALE DU 2 AOÛT 1914. Arrivé le 3 Août Salle au 1 ^{er} régiment d'infanterie le 4 Octobre 1917. Mobilisé à <u>Montbéliard</u> le 1 ^{er} Août 1918. (Blessure de guerre)		
CAMPAGNES : <u>Centrale allemande, la Saône, 1914</u> <u>16 Août 1918</u>		
BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DECORATIONS, ETC.		
<u>Blessé le 16 Août 1918, à la jambe, par balle</u> <u>Wurtz</u>		
LOCALITÉS SUCCESSIVES, HABITATS, PRINCIPAUX MÉTIERS DE CHASSEURS DE BONHEUR OU DE RÉSIDENCE.		
Titre : Commune : Substitutions de régim.		
DISPOZ. Ainsi que l'ordre d'aller et venir		
RÉSERVÉE		
A LA FOIRE L'INDUSTRIE SOIT PASSÉE PAR :		
La réservé de l'armée territoriale, la réservé de l'armée territoriale		
DATE DE LA LIBÉRATION DE LA RÉSERVE MILITIALE		
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication : Du au Du au		
No remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décret spécial (engagés, condamnés, etc.)		

I26° Division

Estat-Major
I^o Bureau

N^o 6247/P

ORDRE GENERAL N^o I 3 7.

.....

Soldats de la I26° Division,

L'Armée nous donne l'ordre de sauter sur le village de FRESNOY et de nous en emparer.

L'action prévue pour préparer cette attaque par une nombreuse artillerie française et canadienne me donne tout espoir de réussite.

Vous savez les heureux succès de notre Armée de l'Oise qui gagne chaque jour du terrain et fait de bonnes captures de matériel, de canons et de prisonniers.

Soldats à fourragère de la I26° D.I., je compte sur vous demain pour que vous couchiez à FRESNOY.

P.C.D.I. le 23 Août 1918.

Le Général MATHIEU, Commandant la I26° Division d'Infanterie.

(s) : Mathieu.

Copie conforme
P.O. 4 capitaine adjoint au
cor. et le 19/8

J. Mathieu

N^o 4

Transcription d'acte de décès de:
Trivier Jean Louis,
du 26 Août 1918.

Le vingt-six juillet mil neuf cent-dix-neuf, à quatorze heures, Monsieur Joseph Trivier, maire et officier de l'état-major de la commune de Corcelles-les-Côteaux, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont le tenuer suit: qui

Mention certificative.

(Loi du 18 Avril 1918.)

nous a été délivré par M. le Ministre de la Guerre

la mort du défunt est déclarée le 26 juillet mil neuf cent-dix-huit, le soldat Trivier, prénom Jean Louis, né le vingt-six du mois d'avril, à dix-neuf ans seulement, domicilié au dernier lieu à Corcelles-les-Côteaux, à trente heures trente minutes, dans la Plessis cibataire.

Paris vingt juillet mil neuf cent dix-neuf.

Ministre de la Guerre

par dérogation

Le chef du Bureau des Séries Administratives

Signature : M. Trivier

Corcelles-les-Côteaux, le 26 juillet 1918.

à Paris

Trivier

Rozainville, canton de Moreuil, département de la Somme. Acte de décès de Trivier Jean, soldat au 13^e Régiment d'infanterie, 1^{re} compagnie, classe mil neuf cent-sept, recrutement de l'immatriculé sous le n^o cent vingt-quatre le premier août mil huit cent quatre-vingt-sept, à Corcelles-les-Côteaux,